



20^{ème} RALLYE NATIONAL DES 3 CHATEAUX

15 & 16 Avril 2017

St Céré le 13/04/2017 à 17h00

ADDITIF ORGANISATION n°1

Modifications et ajouts au règlement particulier (permis d'organisation FFSA n° 279 du 16/03/2017)
Sous réserve d'approbation par le collège des commissaires sportifs.

Article 1.1 – OFFICIELS

Observateur FFSA :

➔ Georges LEMMENS 46609

Chronométreurs :

➔ Alain SYLVAIN 234828

➔ Michel DUMONT 231789

Commissaires Techniques

➔ Jean-Claude AYRAL 1536

➔ Patrick CHAZAL 198486

Officiel délégué aux vérifs techniques

➔ Patrice MARTY 9699

Article 4.6 identification promotionnelle

Plaque immatriculation :

- Autocollant GT2i occupant la plaque d'immatriculation avant du véhicule

Article 5 - PUBLICITE

Publicité facultative :

- Autocollant Rétro Assurances placé en haut du pare-brise coté conducteur.

Article 6.1 - DESCRIPTION

Le reclassement après la première section sera fait **hors pénalité(s)**

Annexe3 Article 6.2.7 Pénalité :

Reconnaitances en dehors des jours et heures autorisées ou non respect du nombre maximal de passages ou présence à bord du véhicule au cours des reconnaissances et du rallye d'un autre cahier de notes que celui fourni par l'organisateur du rallye ou cas d'utilisation d'un véhicule qui n'est pas de série.